



SENIORS, SOLIDARITÉ

DISPOSITIF SPÉCIFIQUE GRAND FROID

En prévention, un dispositif de veille hivernale du département de Loire-Atlantique est activé depuis le 1er novembre 2020 jusqu'au 31 mars 2021.

Mis en ligne le 17 décembre 2020

Ce dispositif s'appuie sur l'instruction interministérielle du 18 octobre 2018 et son guide, disponibles sur le site Internet du ministère des solidarités et de la santé :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-etenvironnement/risques-climatiques/article/risques-sanitaires-lies-au-froid>

En période d'épidémie de Covid-19, des recommandations particulières ont été émises par le ministère des solidarités et de la santé concernant l'aération, les modes de chauffage et l'entretien des dispositifs de ventilation.

Le plan grand froid départemental repose sur quatre niveaux d'action en adéquation avec les niveaux de vigilance météorologique consultables sur le site de Météo France (vigilance.meteofrance.com). Le compte twitter [@VigiMeteoFrance](https://twitter.com/VigiMeteoFrance) permet également de disposer des informations et alertes sur le phénomène.

Un registre communal est ouvert en mairie. Il est destiné à recueillir, sur la base du volontariat, les coordonnées des personnes en situation d'isolement, de fragilité, de vulnérabilité, nécessaire afin de leur porter une attention prioritaire en cas de phénomène de froid intense et pour mobiliser les partenaires de terrain.

Les personnes concernées sont invitées à se faire connaître auprès de l'accueil de la mairie afin de compléter le formulaire qui permettra la mise à jour du registre communal.




RETOUR À LA LISTE





Mairie de Vigneux-de-Bretagne

9 rue G.H de la Villemarqué
44360 Vigneux-de-Bretagne

 02 40 57 39 50

 [CONTACTEZ-NOUS](#)

Horaires :

Du lundi au vendredi

9h>12h15 / 14h>17h15

